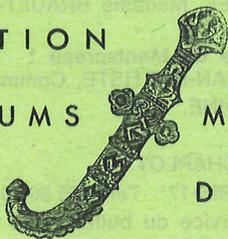


BULLETIN DE LIAISON DE

# LA KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS  
DES GOUMS MAROCAINS  
ET DES A. I.  
EN FRANCE



Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 25 Février 1958 - J.O. du 1<sup>er</sup> Mars 1958

20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17<sup>e</sup>

# COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

## FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND.

## PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME  
Généraux GAUTIER (†) (4° G.T.M.), LEBLANC (1<sup>er</sup> G.T.M.),  
BOYER de LATOUR (2° G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3° G.T.M.),  
PARLANGÉ (†) (4° G.T.M.), de SAINT BON (3° G.T.M.),  
TURNIER (2° G.T.M.)

Colonel FLYE-SAINTE-MARIE. (†)

## VICES-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), Général MELLIER (†).

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### a) Membres :

Colonel Paul LUCASSEAU (Président), Guy BOULA de MAREUIL, Bernard CHAPLOT, Jérôme de GANAY, Yves JOUIN, André MARDINI, André NOEL, Maître Pierre REVEILLAUD, André BUAT-MENARD, Madame BRAULT-CHANOINE, Clément TROUILLARD, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Henri MULLER, Léon MERCHEZ, André PASQUIER.

## BUREAU

Président : Colonel LUCASSEAU  
Vice-Président : André MARDINI.  
Secrétaire : André BUAT-MENARD.  
Trésorier : Henry MULLER.

## SECTIONS

### b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. :	Roger DUMONT
Corse :	Commandant CAMPANA.
Lyon (Sud-Est) :	Colonel MAGNENOT
Marseille :	Colonel RIAUCOU.
Nice (Côte-d'Azur) :	Colonel SAMUEL.
Paris :	Cne Léon MERCHEZ.
Sud-Ouest :	Général SORE.
Vosges :	M. Georges FEUILLARD.

### Commission Financière :

André BUAT-MENARD, André NOEL, Madame BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

### Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Colonels BERTIAUX, JOUIN, JEAN-BAPTISTE, Commandant PASQUIER.

Entr'aide : Madame BRAULT-CHANOINE.

Porte-Fanion : Jacques WINTER.

Porte-Fanion suppléant : Bernard CHAPLOT.

Secrétariat : 20, rue E.-Flachat, PARIS-17°. Tél. 755.86.40. C.C.P. Paris 8813-50.

Cotisation annuelle : 30 F (dont service du bulletin : 20 F.)

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du Bulletin est fixé à 20 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 1 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion Amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 heures, au Club « RHIN ET DANUBE », 20, rue Eugène Flachat, PARIS, 17°, Métro Pereire - Maréchal Juin.

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de La Koumia, 20, rue Eugène Flachat, 75017 PARIS.

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

## Sommaire

---

LE GENERAL BOYER DE LATOUR DU MOULIN	5
— Obsèques du Général BOYER de LATOUR du MOULIN aux Invalides	6
— Allocution du Général LEBLANC	8
IN MEMORIAM	
— Le Lieutenant Colonel Paul GIACOMONI	12
LA VIE DES SECTIONS	
— Sud-Ouest	13
— Nice-Côte d'Azur	15
— Lyon	16
— Paris	17
HISTOIRE D'OS	18
LA PENSEE DE LYAUTEY	20
CARNET DES GOUMS	23
AVIS DIVERS	25
BIBLIOGRAPHIE	26
LOIS ET DECRETS	27
EN PAGE CENTRALE : PROGRAMME DES JOURNEES DE LA KOUMIA A PAU, LES 8 ET 9 MAI 1976.	

---

## **Nouvelles de dernière heure :**

---

● Le 15 Mars, notre Président, le Colonel LUCASSEAU a fait une mauvaise chute dans un bateau et s'est cassé l'épaule. Accident sérieux, mais on peut espérer qu'il sera sur pied pour présider l'Assemblée Générale du 8 Mai.

● **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS :**

Le Colonel de GANAY a donné sa démission à compter du 1<sup>er</sup> Avril, le Commandant BUAT-MENARD ayant accepté de le remplacer, voici la nouvelle composition du Bureau :

Président : Colonel LUCASSEAU,  
Vice-Président : André MARDINI,  
Secrétaire : André BUAT-MENARD,  
Trésorier : Henry MULLER

Au Conseil d'Administration le Commandant André PASQUIER remplace le Colonel JEAN-BAPTISTE, démissionnaire.



# Le Général BOYER de LATOUR du MOULIN

La Koumia est en deuil.

Le Général d'Armée BOYER de LATOUR, Grand Croix de la Légion d'Honneur, est décédé le 31 Janvier 1976 après une très longue et cruelle maladie.

Sa mort m'attriste profondément : nos liens datent de l'époque déjà lointaine mais si riche pour nous d'inoubliables souvenirs où il faisait partie, avec MASSIET du BIEST et LEBLANC, de l'équipe du Général de LOUSTAL, commandant le Groupe Mobile du Tadla dont j'étais moi-même le chef d'Etat-Major.

LATOUR se distinguait par sa vigueur physique et morale, son intrépidité, son allant, qui lui valaient un grand ascendant sur ses troupes et, dans les tribus, un prestige exceptionnel. En outre, par la sympathie intelligente et sincère qu'il leur témoignait, il savait faire le jour venu, des adversaires les plus hostiles ses amis et ses alliés.

Après l'armistice de 1940, lorsqu'il fallut désigner des officiers supérieurs pour commander les Groupes de Tabors formés dans la clandestinité, c'est dans cette ancienne équipe du Tadla que je connaissais bien et qui avait fait ses preuves dans le Haut-Atlas au cours d'une patiente et difficile progression, que je choisis, entre autres, le Commandant de LATOUR.

De la Tunisie au Danube, il fut le remarquable commandant de GTM que l'on sait, dont le souvenir est impérissable dans la mémoire de ceux qui l'ont connu, plus particulièrement ceux de l'équipe qu'il avait formée autour de lui.

C'est avec un profond regret que j'ai dû renoncer à dire moi-même au Général de LATOUR le dernier adieu de ses compagnons d'armes du Maroc et des campagnes de la Libération. Mais le Général LEBLANC, avec toute la chaleur d'une amitié scellée dans l'accomplissement des mêmes tâches, a parfaitement exprimé les sentiments qui sont les miens et ceux de la Koumia.

Je m'incline avec la plus vive sympathie devant la douleur de Madame de LATOUR, sa veuve et de ses enfants. Ils peuvent être assurés que, dans nos cœurs, nous conserverons fidèlement et fièrement la mémoire du Général BOYER de LATOUR.

Qu'il repose en paix.

Général GUILLAUME.

# Obsèques du Général BOYER de LATOUR aux Invalides

Le Jeudi 5 Février 1976

Les obsèques du Général Pierre BOYER de LATOUR du MOULIN se sont déroulées avec une grande simplicité aux Invalides.

A 11 h., accompagné de la famille du défunt, le cercueil était déposé à côté de la grille d'entrée, et de là porté par des légionnaires jusque dans l'Eglise Saint-Louis où l'attendait une nombreuse assistance.

Le deuil était conduit par la veuve du défunt, Madame de LATOUR, et par ses enfants et beaux-enfants, le Commandant Georges de LATOUR et Madame, Monsieur et Madame Michel de SENNEVILLE, le Capitaine et Madame Ph. LEGRIX, Monsieur et Madame Régis SEIGNEUR, le Capitaine et Madame FOUQUES-DUPARC, Monsieur et Madame Jacques TALLON, Monsieur et Madame Jean-Luc GOLETTY, Monsieur et Madame Luc d'ABOVILLE, Monsieur François-Xavier de LATOUR et par le Général de LANGLADE, son beau-père.

Derrière l'autel, on voyait le fanion de la Koumia, le drapeau de Rhin-et-Danube et celui de deux autres associations.

Des couronnes et des gerbes de fleurs nombreuses étaient posées autour du cercueil, offertes par la Koumia et par d'autres associations d'anciens combattants avec lesquelles le Général de LATOUR avait gardé des liens.

Au premier rang de l'assistance avaient pris place le Général BIGEARD, Secrétaire d'Etat à la Défense, le Général CAILLES, le Général VAILLANT, Inspecteur Général de l'Armée de Terre, le Général COMPAGNON, Commandant la 3<sup>e</sup> Région Militaire à Rennes, le Général BIZARD, commandant l'Ecole Spéciale Militaire, le Général LEBLANC, Président d'Honneur de la Koumia, ainsi que Mesdames la Maréchale JUIN, la Maréchale LECLERC de HAUTE-CLOQUE et Madame GUILLAUME. Derrière eux le Colonel LUCASSEAU, Président de la Koumia, André MARDINI, Vice-Président, le Général TURNIER, Président d'Honneur.

Dans le chœur, le Général de GALBERT, Gouverneur des Invalides et le Général d'AVOUT d'AUERSTEDT, Directeur du Musée de l'Armée.

La messe de funérailles fut célébrée par le Révérend Père PEL, ancien aumônier militaire, un ami du Général de LATOUR qui le connut quand il commandait les troupes d'occupation en Autriche. Depuis cette époque, il avait partagé ses bonheurs et ses difficultés, ses joies et ses peines, celles de sa vie familiale comme celles de sa carrière, les soucis et les tristesses qui assombrèrent sa retraite sans jamais le désespérer ; et c'est avec beaucoup de vérité et de simplicité qu'il sut parler du soldat, du serviteur et du chrétien que fut le Général de LATOUR.

Après l'absoute, toujours porté par des légionnaires, précédé par un tambour de la Garde Républicaine et par l'Adjudant-Chef SAINTES ancien du 2<sup>e</sup> G.T.M. qui portait les décorations du défunt, le cercueil fut placé dans la cour des Invalides où l'assistance s'était rassemblée.

Lorsque la famille eut pris place devant elle, le Général LEBLANC s'avança pour prononcer l'allocution qu'on lira plus loin, dernier salut de tous ceux qui avaient été les compagnons d'armes du Général de LATOUR et plus particulièrement des anciens des Affaires Indigènes du Maroc et des Goums.

C'était fini. Le Général de LATOUR s'éloignait, accompagné de sa seule famille, vers le cimetière de Montmartre où il repose désormais.



Tous les anciens des Goums qui furent touchés par l'annonce malheureusement tardive et qui purent se rendre le 5 Février aux Invalides étaient présents.

Nombreux sont ceux qui, en province, ont profondément regretté de ne pouvoir assister aux obsèques de leur ancien chef.

Dans l'assistance, les personnalités, les anciens des A.I. du Maroc et des Goums dont les noms suivent :

S. E. Si Mabrouk, ambassadeur de Tunisie, M. Emile Bollaert, ancien Ht. Commissaire en Indochine, Généraux Le Ray, François Marechel, Compagnon, Spitzer Hogard, de Ligniville, Partiot, de Champvallier, de Verthamon, de Vieville, de Cockborne, de Saint-Bon, Granger, Maillotte, de Sainte Opportune, Berteil, Vautre, Carpentier, Dailler, de Beaufort, de Camos, Turnier, des Roseaux, de la Brosse, Le Diberder, de la Ruelle, de Tarle, Tricon-Dunois, Dore, Le Vert, Gambiez, Brunet, Lavaud, Salan, Lecomte, Inspecteurs Généraux L'Homme et de Senneville, Colonels Picardat, Deruelle, de Mareuil, Trinquier, Petiète, de Rivoire, de Chezelles, Laporte, de Nedde, Baggio, Le Hagre, Dugue-Mac Carthy, Jalenques de Labeau, Lafosse, d'Amade, Carrère, de Strabenrath, Mercier, Constantin, Jouin, Moulin, Le Boîteux, du Plessis de Grenedan, Defrasne, Dumont St. Priest, Leclerc, de Logivière, Valentin, Commandants Meric, Haute-cœur, MM. Jean-Marie Le Pen, Yves Grignac (Anciens d'Indochine), Tran Van Hu, M. Humbert, (Ancien T.M. de 14-18), MM. Pouzelgues et Ermond Darmon, Président et Porte-Drapeau des Volontaires de la Résistance), Carnez (Ass. Nat. des S.-Officiers de Réserve), Capitaine Rault, Fred, Bremard...

**Anciens des A.I. et des Goums :** Cdt. de Reilhac, Cdt Charon, A. Maurugeon, Henry Muller, Saintes, Chaplot, Winter (Porte Fanion) etc...

Nous nous excusons de ne pouvoir citer tous les présents.

# Allocution du Général LEBLANC

aux obsèques

du Général d'Armée BOYER de LATOUR du MOULIN

aux Invalides, à Paris, le 5 Février 1976

Le Général GUILLAUME, ancien Commandant des Goums marocains, aurait ardemment désiré évoquer lui-même devant vous la prestigieuse figure de son cher et fidèle compagnon d'armes, le Général BOYER de LATOUR. Son état de santé ne lui a pas permis de rendre cet hommage à celui qui fut avec lui, tendu vers le même but, dans la paix comme dans la guerre.

Nous avons à la fois le regret et l'avantage de nous trouver aujourd'hui entre nous, ses amis, ses compagnons d'armes, pour rendre les honneurs qui sont dûs à ce serviteur de la Patrie, à ce chef hors du commun, couvert de gloire, entouré d'estime et d'amitiés fidèles, Général d'Armée, Grand Croix de la Légion d'Honneur, deux fois blessé, titulaire de 24 citations, dont 18 à l'ordre de l'Armée et qui fut enfin Résident général de France en Tunisie et au Maroc. C'est à cause de son caractère et de l'intransigeance qu'il manifesta en des circonstances graves pour notre pays qu'il n'a pas les honneurs officiels qu'il méritait amplement. Nous le déplorons vivement mais sans amertume puisque nous pouvons aujourd'hui, devant sa dépouille, en toute sérénité et en conscience, apporter contre cette injustice le témoignage véridique de ceux qui l'ont vu à l'œuvre, qui ont travaillé ou combattu avec lui aux époques de sa vie où il put donner toute la mesure de ses talents et de ses vertus, pour les mettre au service de ses convictions, avant qu'elles ne soient contrariées.

Sa vie militaire a commencé avec la Grande Guerre. Au mois d'Août 1914, il vient d'avoir dix-huit ans : il s'engage au 5<sup>e</sup> Dragons pour la durée de la guerre, comme firent tant d'autres de cette génération élevée dans la Tradition, dans un culte exigeant du service et de la Patrie. Que nos jeunes en prennent de la graine et qu'en passant, ils apprennent là comment, par quels choix, par quels renoncements, par quels enthousiasmes de bon aloi on sauve son pays de l'oppression... et, peut-être, d'un asservissement pire que la mort, car cela existe... Cette génération dut combattre pendant plus de quatre ans et il fallut qu'elle soit décimée pour que le Droit triomphe de la violence et du militarisme et pour que la paix soit dictée à l'agresseur vaincu ; mais pour ces Français de 1914, cela était simplement leur devoir par ce que le salut du pays était à ce prix, et le reste ne comptait pas. Le jeune Pierre BOYER de LATOUR fut de ceux-là, en première ligne, et il eut la chance d'en revenir. Passé aux Spahis, puis aux Tirailleurs marocains, il terminait la guerre comme chef de section, Lieutenant à T.T., titulaire de deux citations et proposé pour la Médaille Militaire qu'il reçut en 1920, étant redevenu sous-officier pour passer dans l'active et préparer Saint Maixent où il entra, élève officier, en 1921.

Dès sa sortie de l'Ecole l'Afrique du Nord l'attire ; après un an de cours à Alger, il est affecté sur sa demande aux Affaires indigènes du Maroc, et à partir de ce moment c'est le Maroc qui sera sa vie. Il s'y donnera tout entier, corps et âme, pendant vingt cinq ans. Pourquoi ? Avant tout parce qu'il aime les gens de ce pays, et ceux-ci le lui rendront bien. Il les a connus et appréciés

pendant la guerre. En outre il connaît l'histoire de la France en Afrique du Nord, il sait les motifs et le bon droit de ses interventions depuis 1830 et il a la plus grande admiration pour l'œuvre entreprise au Maroc par le Maréchal LYAUTEY et pour ses conceptions. Plus il pénétrera dans ce Maroc au cours des années de la pacification, plus il sera convaincu de la bonne cause qu'il y sert et des bienfaits que la France lui apporte, tout étant relatif, bien sûr, en ce bas monde.

Au Maroc, sa forte personnalité s'affirma vite

Sa très grande autorité se manifestait le plus souvent d'une façon abrupte mais elle était toujours alliée à une profonde délicatesse ; sa manière laissait voir une grande compréhension pour les détresses morales et les choses du cœur. Bref il avait un grand sens de l'humain sans quoi rien de bon jamais ne s'accomplit.

Son intelligence était vive, pratique, nourrie de connaissances, complétée par un solide bon sens et une naturelle psychologue. Il professait à l'égard de toute théorie une aversion déclarée. Ses ordres clairs et simples faisaient l'admiration de ses subordonnés et il aimait à dire sous forme de boutade : « Quand vous donnez un ordre, songez qu'il doit être compris par le plus borné des destinataires ».

C'est surtout dans le Tadla, de 1928 à 1933, que je l'ai bien connu : nous étions voisins aux avant-postes de la « Courtine » de l'Oued-el-Abid, lui à Ouaouizartht, moi à Kebbab, sous les ordres d'un Chef inimitable et incomparable dont il aimera que j'évoque ici la mémoire, le Général de LOUSTAL, le pacificateur de l'Atlas central. Celui-ci avait vite discerné les remarquables qualités d'organisateur, d'administrateur et de chef de LATOUR et il lui confia, dans la montagne berbère, un poste clé d'où il devait mener de front le renseignement, le combat et le contact avec les tribus insoumises. De ces tribus réfractaires à toute autorité, isolées dans une dissidence millénaire mais qui étaient demeurées en honneur et traditionnelles d'admirables vertus, y compris l'humour, il sut faire la conquête au sens le plus noble et le plus humain du mot. Pour elles, il apparut vraiment comme un bienfaiteur, un ami, celui qui leur avait apporté des biens inconnus, et d'abord la sécurité et la paix.

Après les dernières opérations de pacification dans l'anti-Atlas ce fut à Goulimine qu'il fut appelé à mettre en œuvre ses talents et son expérience. C'est là que le trouva la déclaration de guerre en 1939. A regret il abandonna ses chers berbères du Sud Marocain pour rejoindre le front où il fut mis à la tête d'une unité de Tirailleurs marocains qui se conduira héroïquement.

Après l'armistice il rentre au Maroc où l'attend une nouvelle tâche que conduisent de Rabat l'Etat-Major des troupes, et le commandement des Goums alors confié au Général GUILLAUME. Il s'agit d'une vaste opération de camouflage qui consiste à conserver, à armer et à préparer le plus grand nombre d'unités possible à l'insu des Commissions d'armistice. Les Goums marocains constitués en « tabors » sont transformés en bataillons d'infanterie légère et ils subissent dans la montagne, loin des regards indiscrets, un entraînement intensif. Le moral est au plus haut car du Général au plus petit goumier, personne ne doute que le jour viendra où la France reprenant les armes libérera son territoire. Le fait est que personne n'a vendu la mèche ; ce jeu d'ailleurs amusait fort nos Goumiers, toujours enclins à l'humour. Mais pour leurs Chefs pour un LATOUR, ce moment fut celui d'une inestimable récompense : nous réalisions que nos patients efforts des années précédentes et le sacrifice de nos amis que nous avions perdus au cours des combats n'avaient pas été vains. LATOUR, alors chef de cercle à Azilal, avait sous ses ordres le 1<sup>er</sup> Tabor qui fut le noyau de son 2<sup>e</sup> G.T.M. C'est dans ces circonstances qu'il lui donna sa devise devenue célèbre : « Rira bien qui rira le dernier ». Seuls nos vainqueurs de 1940 n'en comprirent le sel que trop tard.

L'heure tant attendue arrive. Fin 1942, LATOUR est en Tunisie à la tête de son 2<sup>e</sup> Groupe de Tabors marocains. Là c'est dans des conditions précaires, avec un armement désuet et un misérable équipement, qu'il conduira cette

troupe sur les chemins de la victoire. Mis à l'épreuve au cours de cette première campagne les Tabors marocains donnèrent ce que l'on espérait d'eux et ils se révélèrent une remarquable infanterie de montagne. Après le défilé de Tunis, le vrai triomphe et le moment le plus significatif, le plus émouvant, on le comprend, fut le retour en tribu, l'accueil enthousiaste de la montagne berbère retrouvant les siens et aussi les Chefs qu'elle avait adoptés comme LATOUR, tous partageant la joie des retrouvailles et le deuil des disparus dans la plus authentique et la moins phraseuse fraternité.

Après s'être refait au Maroc et tout équipé de neuf, le 2° G.T.M. repart en guerre : il se bat en Corse puis dans l'île d'Elbe. Ces territoires libérés il débarque en Provence avec la 1<sup>re</sup> Armée du Général de LATTRE. Au prix de lourdes pertes il prend une part décisive à la victoire de Marseille puis pendant tout l'hiver de 1944 il combat dans les Vosges et en Alsace avant de franchir le Rhin et de participer à la course-poursuite en Forêt Noire et au-delà.

L'heureux jour du 8 mai 1945 trouvera le 2° G.T.M. sur les bords du Lac de Constance. Quatre citations à l'ordre de l'Armée lui auront été décernées au cours de ces campagnes de la Tunisie au Danube. Le commandement de ce 2° G.T.M. demeurera pour le Général de LATOUR le plus beau souvenir de sa carrière. Il avait su faire de cette unité non seulement une troupe aguerrie, manœuvrière et disciplinée, mais encore et surtout une grande famille confiante dont il était le chef aimé.

Quelques années plus tôt, avec LATOUR, MASSIET du BIEST, PARLANGE et moi-même, de Ouaouizarth à Tounfite, nous nous trouvions déjà ensemble face à la dissidence du Haut-Atlas. En 1944, nous nous retrouvions encore sur la même ligne, chacun à la tête d'un Groupe de Tabors marocains mais sous d'autres climats après un long périple. Avec sous nos ordres les cadres et les Goumiers que nous connaissions pour la plupart de longue date. Ce fut cela essentiellement l'histoire unique des Tabors Marocains dont LATOUR fut et restera une figure si marquante.

Vint l'après guerre, avec de bien autres problèmes auxquels le Général de LATOUR fut confronté dans les postes de plus en plus difficiles que lui valaient sa réputation et ses réussites

D'abord en Extrême-Orient où il fut appelé en 1947. En Cochinchine il utilise son expérience marocaine pour assurer la sécurité des axes et il cherche l'équilibre en jouant un jeu politique difficile.

Il quitte le poste de Commissaire de la République en Cochinchine en 1950 pour gagner le Nord Vietnam où comme Commandant des Forces françaises il eut à colmater les brèches résultant de la défaite de Cao Bang. Rapatrié après ce long et éprouvant séjour au Vietnam il exerce avec bonheur pendant deux ans le commandement des troupes d'occupation en Autriche.

A partir de 1954 il sera successivement Commandant supérieur des troupes de Tunisie, Résident général de France en Tunisie et Résident général de France au Maroc. Là, en présence d'une évolution brusque et de situations complexes, il lui fut bien difficile de mettre ses conceptions en accord avec les propos nouveaux de la politique française ; mais il sut quand même en Tunisie faire la part des choses, en sorte que finalement il contribua à éviter des affrontements. Quant à sa mission au Maroc il s'avisait vite qu'elle lui était impossible malgré l'espoir qu'il avait eu après l'accueil chaleureux que lui avaient fait et la confiance que lui avaient témoignée Chefs et tribus qui le connaissaient et pour lesquels les bienfaits de la paix française étaient une évidence toute récente. La mort dans l'âme il fut obligé de les quitter.

Avec son départ du Maroc le 12 novembre 1955, sa carrière active s'achevait. La grande tristesse qu'il en ressentit marqua toute la fin de sa vie car il avait passionnément aimé et servi ce pays.

Nous ne pouvons pas aujourd'hui séparer de son souvenir celui de tous les marocains qu'il affectionnait, qui lui furent et qui lui sont encore fidèles et

*celui de tous ceux qui, sous ses ordres, donnèrent leur vie pour la bonne cause. Réduit à l'inaction, il ne cessa de faire des vœux pour leur pays.*

*C'est avec une émotion impossible à dissimuler que je dis adieu à celui dont j'ai partagé pendant de si longues années, d'abord au Maroc l'amour de son attachante population et la conviction d'œuvrer pour son bien ; ensuite à partir de 1942, lorsqu'il nous a été permis de reprendre la lutte contre l'envahisseur, l'enthousiasme avec lequel nous apportions dans une amicale émulation notre contribution au retour victorieux de nos armes ; enfin en 1955, en quittant un pays tant aimé, la douleur de perdre ce qui avait été si longtemps le but de notre vie.*

*Le Général de LATOUR s'est en allé dans la Paix du Seigneur : il nous reste le bel exemple de sa vie ardente et féconde et celui de sa fin, après une longue, très longue maladie qu'il supporta patiemment, avec l'aide d'une épouse admirablement dévouée et entouré de l'affection de ses enfants.*

*Il laisse une nombreuse famille, enfants et petits enfants. C'est un grand héritage d'honneur que ceux-ci ont aujourd'hui à recueillir de lui et qu'ils partagent avec ses compagnons d'arme, notamment les Anciens des Goums et des Affaires Indigènes du Maroc. En leur nom et en mon nom personnel et au nom du Général GUILLAUME je m'incline devant la douleur de Madame de LATOUR, sa veuve et celle de tous les siens. Qu'ils soient assurés de toute notre sympathie et que son souvenir sera bien gardé parmi nous.*



## SOUVENIRS

*sur le*

### Général BOYER de LATOUR

---

Dans le présent bulletin, nous n'avons pu insérer que l'annonce du décès du Général de LATOUR, le compte rendu de ses obsèques avec l'allocution prononcée par le Général LEBLANC.

Dans le bulletin à paraître en Juillet, nous voudrions rassembler des « Souvenirs sur le Général de LATOUR ». Nous faisons appel à tous ceux qui peuvent apporter leur contribution à cet hommage que la Koumia doit à sa mémoire.

Il faudrait que les textes nous parviennent avant le 15 MAI.

Ensuite, comme nous l'avons fait pour le Général PARLANGE et le Général MASSIET du BIEST, nous réunirons en une plaquette tous les textes parus dans le Bulletin de Mars et ceux parus dans le bulletin de Juillet, en y ajoutant les citations du Général de LATOUR et diverses mentions.

Il nous faudrait également des photos de toutes les époques de la vie du Général de LATOUR pour compléter cette plaquette que nous voudrions parfaitement réussir.

---

### **" Rectification et souhaits "**

Cet article du Colonel de GANAY devait paraître dans ce numéro, mais le remaniement de la mise en page était trop important. Cet article paraîtra dans le prochain numéro. Nous nous excusons de ce retard auprès du Colonel de GANAY.

# IN MÉMORIAM

## Le Lieutenant-Colonel Paul GIACOMONI

Les plus anciens du Maroc ont bien connu le Colonel GIACOMONI, qui nous a quittés le 21 Décembre 1975 à l'âge de 91 ans.

Il était sorti de Saint-Cyr comme sous-Lieutenant en 1906, avec la promotion d'Austerlitz. Il avait été envoyé au Maroc dès 1912 et c'est depuis soixante ans, depuis Mai 1915, date de son affectation au service des Renseignements qu'il était des nôtres, presque sans interruption : en effet, il ne quitta le service des Affaires Indigènes que pour effectuer son temps de commandement à la tête d'un bataillon du 2<sup>e</sup> Etranger d'Infanterie ; il participa avec cette unité aux opérations du Groupe Mobile du Tadla et fut blessé au Kerdous en 1930. Auparavant, il avait été en poste ou en opérations à Marrakech, Meknès, El Hajeb, Sefrou, dans le Moyen Atlas et surtout sur le front Nord, à Ouezzane.

Après avoir commandé le Cercle de Sefrou, puis celui de Beni-Mellal, il fut affecté en 1936 à la direction des Affaires Politiques comme chef du personnel.

Lieutenant-Colonel en 1937, il dut prendre en 1940 une retraite prématurée, par suite de l'abaissement des limites d'âge.

Il était Commandeur de la Légion d'Honneur, sept fois cité et deux fois blessé.

Lors de ses obsèques, à Juan-les-Pins, le 24 Décembre 1975, le Colonel SAMUEL qui l'avait bien connu, notamment à Ouezzane en 1925, a prononcé son éloge dont voici quelques passages :

« Plusieurs d'entre nous le connurent à Ouezzane, dont moi-même, et nous pûmes apprécier son équilibre, sa sagesse, ses qualités de chef, son caractère. Nous savions tous qu'il travaillait dans des conditions difficiles, très difficiles. Jamais nous ne ressentîmes une quelconque répercussion des difficultés qu'il rencontrait à tout instant.

« Toujours aimable, souriant, bienveillant, il nous guidait d'une rène légère, nous, les jeunes, encore mal formés. Parfois une pointe de malice aiguisait ses propos, mais nous étions toujours à l'aise avec lui, car nous avions en lui la plus grande confiance.

« Appelé à être le chef du personnel à la Direction des Affaires Politiques de la Résidence Générale du Maroc, il sut nous choisir pour le poste qui nous convenait et seule la justice guidait ses décisions....

« Son exemple fut suivi. Son fils, généreusement parti parmi les premiers fut glorieusement tué comme sous-lieutenant à vingt-ans, au cours de la campagne d'Italie, épreuve que le Colonel ressentit douloureusement.

« Le chagrin ne l'épargna donc pas, mais il sut le surmonter et nous le retrouvâmes toujours aimable, plein de sollicitude, de bon conseil.

« L'âge et la maladie vinrent. Il supporta l'un et l'autre sans vaines récriminations, avec courage. Jamais il ne nous parlait de ses souffrances et de lui-même. C'était de nous et de nos souvenirs communs qu'il nous entretenait.

« Le souvenir que nous garderons de lui sera celui d'un bon chef, bienveillant, d'un grand cœur ».

# LA VIE DES SECTIONS

## SUD-OUEST

*Période du 16 Octobre 1975 au 15 Février 1976*

Activités réduites, en dehors de celle du Colonel JENNY, axé sur la préparation des 8 et 9 Mai 1976, remplaçant celles des 15 et 16 Mai, initialement retenues, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale de la Koumia, à Pau.

### **Nouvelles des uns et des autres :**

Le Général SORE, après avoir assisté au Conseil d'Administration de la Koumia, le 25 novembre, a été victime d'un accident de la circulation sur le Boulevard Haussman en voulant prendre le soir même un taxi pour se rendre à la gare d'Austerlitz. Au 5 Février il était en rééducation active espérant que bientôt, blessures, plaies et contusions diverses ne seraient plus qu'un mauvais souvenir. Il tient à remercier tous ceux qui, mis au courant de sa « maladresse » l'ont encouragé dans ces mauvais jours.

Le Général HUBERT, très touché par le décès du Général de LATOUR, auquel le liait une amitié de « tant et tant d'années », vient de quitter début Février l'Hôpital Militaire de Bordeaux, où pour la deuxième fois, la Faculté a renoncé à l'opérer. Tout déplacement à pied lui est pratiquement interdit.

Le Colonel R. PARLANGE, frère du Général, habitant à Nice, vient de traîner de Septembre à la mi-Janvier dans divers hôpitaux de Toulouse. Tous nos vœux pour une heureuse convalescence.

Le Commandant THEBAUT écrit début Janvier des Eaux-Chaudes, « tout va aussi bien que possible, c'est à dire pas très fort, et je vis au ralenti n'ayant rien à espérer de mieux. Ca durera ce que ça pourra et tout est très bien ainsi » Quel moral !

Le Général BARROU continue avec le courage qu'on lui connaît de supporter ses souffrances.

Le Colonel ALAIN de la BAUME, beau-frère du Général BEAUPERE a subi en fin d'année une grave opération à l'hôpital du Val de Grâce. Il se rétablit actuellement en Périgord.

Son beau-frère, Président des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, monte un Musée d'Art dans le but de sauver des œuvres risquant d'être volées dans les Eglises et Chapelles non desservies, et collabore, par ailleurs, à la modernisation du Musée Militaire de Périgueux, l'un des plus beaux et des plus riches de France !

La Section se félicite du retour en Aquitaine du Lt.-Colonel TESMOINGT qui se fixe sur les rives du Bassin.

Elle se réjouit de l'installation du Docteur DEBONNIERE à Périgueux.

Un ancien adhérent de la Section de Paris (N° 744), GAVOT Julien, né en 1910 à Dijon s'installe à Vensac en Médoc. A appartenu de 1933 à 1944 à une bonne demie douzaine de Goums. Adjudant-Chef, comptait au 9° Tabor, en Octobre 1944, date où il fut grièvement blessé, avant de rejoindre la D.A.P. à Rabat.



#### Nouveaux adhérents :

LEBAS René, né en 1889 à Mòndrepuis (Allier), ancien Sous-Officier du 15° Goum de 1915 à 1919 et du 5° Goum de 1920 à 1925, retraité militaire et civil à Pau, rejoint la Koumia à 87 ans. Un grand bravo !

DIMIER-VALLET Raymond, né en 1915 à Meknès, chef d'Escadron en retraite, agriculteur, habitant Jurançon, rejoint la Section comme « Amis des Goums »



#### Carnet de la Section :

##### Mariage :

Catherine ADAM, fille du Lt.-Colonel, avec Monsieur Bernard BEROD, à Perpignan, le 20 Novembre 1975.

Vœux de bonheur aux nouveaux époux.



##### Réunion du Bureau :

Prévue chez le Général SORE, le 14 Décembre 1975, a été repoussée au Dimanche 25 Janvier 1976. Nombreuse assistance. Bonne ambiance.

**Présents :** outre le Président, les Colonels JENNY et JACQUINET, accompagnés de l'Adjudant-Chef DAROLLES, venus de Pau avec leurs épouses, les Colonels AUBOIN et de KERAUTEM, AYMERIC, EYHARTS, MASSON, NOBLET, RODRIGUEZ, VINSON, PINON, LESBATS, LECUYER et LABADIE venus des Landes, BERTOT, Docteur CAZAUGADE, BOURRABIER, de MARIA, SANTIAGO.

**Absents excusés :** Lt.-Colonel FAGALDE, HAPPE, FOURQUET, ROUSSEL Jean-Louis, FELTMANN, DUSSAUCY, ABAD, HOSTEIN, Jenny Bernard, LHOSPIED.

La date et le lieu de la prochaine réunion seront fixés après l'Assemblée Générale de Pau.



#### ● Décès du Général d'Armée BOYER de LATOUR du MOULIN :

Dans l'impossibilité matérielle d'assister en nombre aux obsèques du Général, le message suivant a été adressé, le 3 Février au Secrétariat Général de la Koumia :

« Profondément ému par le décès du Général d'Armée BOYER de LATOUR du MOULIN, prions Koumia d'accepter condoléances Section Sud-Ouest et transmettre à famille général témoignage notre douloureuse et respectueuse sympathie ».

Général SORE

# NICE - COTE-D'AZUR

## *Obsèques du Colonel GIACOMONI*

Comme nous avons pu l'annoncer brièvement dans le précédent bulletin, le lieutenant Colonel Paul GIACOMONI est décédé des suites d'une longue maladie le 21 décembre 1975, en son domicile villa Ouezzania, chemin du Crouton, à 06160 Juan-les-Pins.

Ses obsèques se sont déroulées dans l'après-midi du 24 décembre devant une nombreuse assistance.

Les anciens combattants y étaient représentés avec leur drapeau ainsi que la société de la Légion d'Honneur par plusieurs des membres de la section locale. On notait aussi la présence de notabilités de Juan-les-Pins où notre regretté camarade était retiré depuis de très nombreuses années.

Monsieur COSTA, contrôleur civil chef de région, le Colonel de gendarmerie BRAINI, les Colonels DENAIN, DESSAIGNE, GUERMOUCHE et Madame LACROIX et Madame, ROUSSEL et Madame, SAMUEL et Madame, le Commandant MERCIER et Madame étaient venus apporter le témoignage de leur sympathie à Madame GIACOMONI et à ses enfants.

Après la célébration d'une messe et l'absoute donnée à l'église de Juan-les-Pins, la dépouille mortelle fut placée au dépositaire du cimetière d'Antibes en attendant l'inhumation dans un caveau familial.

Là, le Colonel SAMUEL, Président de la section de la Koumia de Nice Côte d'Azur, prononça l'éloge du défunt et présenta à sa famille les condoléances de la Koumia.

---

● La réunion mensuelle de la section Nice-Côte d'Azur s'est tenue le jeudi 18 décembre à partir de 16 heures dans la salle aimablement prêtée par Rhin-et-Danube.

Y ont pris part : Aspinion, Berthon, Dorange, Gilbain, Guermouche, Legoux, Mercier, Montgobert, Nivaggioni, Roussel (en séjour à Nice), Samuel qui ont eu le plaisir d'accueillir le camarade Lebel Gérard, venant de Pau, récemment installé à l'Escarène près de Nice, qui, sitôt arrivé prenait contact avec la Koumia locale.

Les camarades Cailles, Lacroix et Mathonnière, habitués fidèles des réunions, s'étaient excusés, le premier étant souffrant et alité, le second empêché le troisième parti en voyage au long cours (Guyane).

Le Président donna communication de la lettre du 29 novembre du Colonel LUCASSEAU faisant part de ce que celui ci a accepté, après élection, la charge de Président de la Koumia en remplacement du Général TURNIER. Cette nomination a été très favorablement accueillie par la totalité des camarades présents, le Colonel LUCASSEAU jouissant de l'estime et de la sympathie générale.

Le Président fit ensuite lecture de la lettre du 4 décembre du Secrétaire Général aux membres du conseil d'administration concernant la proposition de compter le Général TURNIER comme Président d'Honneur de l'association ainsi que de la réponse favorable qu'il avait déjà faite à titre personnel. D'un avis unanime les camarades présents déclarèrent qu'ils seraient heureux de voir le Général TURNIER devenir Président d'Honneur.

On repréla ensuite du banquet projeté pour les premiers jours de Mai évoquant les formules qui pourraient être les plus attrayantes.

On se quitta vers 17 heures 45 non sans avoir échangé des vœux pour que l'année 1976 soit pour tous une heureuse année.

● La réunion mensuelle de la section s'est tenue le jeudi 15 janvier, à partir de 16 heures dans le local habituel à Rhin-et-Danube, 50, rue Gioffredo à Nice.

Etaient présents : Benoist, Berthon, Eugène, Gilbain, Guermouche, Lacroix, Lebel, Legoux, Montgobert, Nivaggioni, Samuel.

Ceux-ci ont accueilli le camarade LEROUX Clément qui, après une longue absence qui l'avait écarté des réunions a regagné la région (Antibes).

S'étaient excusés : le Général BRISSAUT DESMAILLET, AUBERT, MERCIER, AUDOUARD et CAILLES. Ce dernier est maintenant en voie de guérison.

Après un échange de nouvelles des uns et des autres la réunion prit fin vers 17 heures 30.

#### ● Nouvelles des camarades

Le Colonel GILBAIN est en voyage à Ceylan ainsi que Monsieur BAZIN, contrôleur civil en retraite (membre de la Koumia).

Le Colonel Yves CALLIES qui était souffrant est maintenant (février) en bonne voie de guérison.

Notre camarade le Commandant Roger MATHONNIERE est rentré de voyage Il a visité les Antilles françaises et Cayenne et rapporte un excellent souvenir de son expédition.



## LYON

### *Compte rendu d'activité de la Section*

La période considérée est caractérisée par la réorganisation de la Section, prises de contact, revue d'effectifs.

En début de janvier, elle prépare son renouveau au cours d'une petite réunion « passage de consignes » avec le Colonel LEPAGE, MAGNENOT, FER-RACCI, GANTET, LECLERCQ.

Le 19 mars prochain aura lieu une séance de travail pour les camarades lyonnais, où, il sera question de la vie de la section, composition du bureau, actions à mener. Après l'effort, le réconfort... Un couscous sera servi aux participants.

Enfin, la section envisage d'organiser au printemps une sortie méchoui, pour rassembler en un point central, Rhône, Alpes, Savoie, Dauphiné, Ain, Isère.

#### **La Koumia était représentée par une délégation :**

- 21 Janvier 1976 : Assemblée Générale de la F.A.R.A.C.
- 25 Janvier 1976 : Messe des anciens de la Coloniale et des Troupes de Marine.
- 1<sup>er</sup> Février 1976 : Messe à la mémoire des Maréchaux de la Libération et de leurs compagnons.
- 15 Février 1976 : Messe de la Légion.

#### ● Courrier - Section Lyon :

Il est demandé de bien vouloir adresser tout courrier à l'adresse ci-après :  
Colonel MAGNENOT - 3, rue de Rome - 69140 RILLIEUX

# PARIS

Nos rendez-vous du 3<sup>e</sup> mardi du mois au Club Rhin-et-Danube, 20 rue Eugène Flachat (métro Péreire-Maréchal Juin) continuent à ne réunir que le petit nombre de participants habituels : Merchez, Muller, Cubisol, Auge, Benedic.. et parfois, descendant du 4<sup>e</sup> étage, le Secrétaire Général de la Koumia. Nous ne pouvons que le déplorer mais nous lançons ici un appel pour que nos adhérents de la région parisienne se retrouvent pour une fois nombreux le **MARDI 20 AVRIL à partir de 18 heures.**

**Que chacun alerte et relance, pour cette date, tous ceux avec lesquels il se trouve en relation.**

Si cet appel est entendu, cette date marquerait peut-être le début d'un renouveau dans la vie de la section de Paris. Nous le souhaitons vivement. Qu'on se le dise.

N.-B. - Le Club Rhin-et-Danube risquant d'avoir cessé de fonctionner entre temps, les camarades qui auraient l'intention de venir à cette réunion du 20 Avril sont priés de le faire savoir au Secrétariat de la Koumia ou à Henry MULLER, Secrétaire de la section de Paris, afin que toutes dispositions utiles puissent être prises en temps voulu pour l'organisation de ce « pot » au même endroit.

## Changement d'adresse :

Nouvelle adresse de Henry MULLER, Secrétaire de la section de Paris :  
**35, avenue Henri Barbusse - 93140 BONDY - Tél. : 847-11-42**

## Nouvelles des camarades :

Notre Président de section MERCHEZ a eu de sérieux ennuis de santé en Janvier et Février et il a dû être hospitalisé. Il est maintenant chez lui en convalescence.

## **Avis du Président**

Le Président de la Koumia souhaite vivement que les adhérents de la section de Paris répondent à l'appel de cette section et se retrouvent assez nombreux à la réunion du Mardi 20 Avril prochain, 20, rue Eugène Flachat (métro Péreire Maréchal Juin) en vue d'une reprise d'activité de cette section.

Le Président de la Koumia.

# HISTOIRE D'OS

En 1925, un de nos camarades se trouvait chef de bureau dans la région d'Issouka, aux confins des Marmouchas et des Ait Seghouchen ; les postes militaires de ce secteur étaient tenus par des bataillons de la Légion.

Lorsque une compagnie de ce bataillon sortait de son poste pour faire une corvée de bois dans les futaies voisines, l'officier du bureau des Affaires Indigènes assurait la couverture des corvées avec ses mokhasnis et les commandait sur le terrain.

Au cours d'une corvée ainsi organisée, un sous-officier de Légion apporta à l'officier des A.I. une sorte de fragment de roc dont la forme, le poids et la texture paraissaient bizarres. Il semblait que ce fut un os pétrifié, une énorme vertèbre dont on discernait avec peine les points d'articulation.

Mais la dimension de cette pièce, grosse comme une tête de cheval, ne pouvait, si c'était une vertèbre, la rattacher à aucun animal actuel d'Afrique du Nord.

L'officier se fit conduire au point où cette découverte avait été faite. C'était un petit tertre sur lequel poussaient deux ou trois genévriers rabougris.

Là lui apparurent d'autres objets analogues à celui ramassé par le sous-officier de Légion, mais ils étaient tous de plus petite dimension ; la plupart avaient la même forme.

Il n'y avait plus de doute, il s'agissait de fragments de la colonne vertébrale d'un énorme animal. En poursuivant les recherches, on trouva encore une rotule et dans une plaque de schiste une empreinte de doigts.

L'officier des A.I. avisa de cette découverte le service scientifique à Rabat. Celui-ci dépêcha sur place deux spécialistes et la découverte leur ayant paru présenter un intérêt évident, ils trièrent des échantillons qui leur semblèrent les plus significatifs et les envoyèrent au Muséum à Paris où ils furent soumis à l'examen du Professeur BOULLE dont les jugements faisaient autorité.

Celui-ci put préciser que ces ossements étaient les vertèbres pétrifiées d'un animal antédiluvien, un dinosaure, dont la taille devait atteindre dix huit mètres et c'était la première trace de la présence passée de ces animaux en Afrique du Nord. Le bulletin de la Société des Sciences Naturelles de février 1952 a relaté cette découverte.

Les mokhasnis avaient vu l'intérêt porté à cette trouvaille, non seulement par leur officier, mais encore par des « gens » venus de Rabat, puis par d'autres faites pour trouver et recueillir le plus grand nombre possible de pièces inconnues. Beaucoup de ces auxiliaires avaient participé aux recherches et fouilles visiteurs dont le Professeur BOURCARD, que la plupart de nos camarades ont téressantes et il leur avait été expliqué ce dont il s'agissait et l'intérêt de ce genre de recherches.

Quelque quinze ans plus tard, l'un de ceux-ci, au hasard des mutations se trouva en service au bureau d'Ouaouizert et on l'envoya porter un pli à un poste voisin.

A son retour, il alla trouver son chef de bureau et, après avoir rendu compte de l'exécution de sa mission il lui dit « Viens avec moi, je vais te montrer les ossements d'un très vieil animal qui n'existe plus maintenant, comme ceux à la découverte desquels j'ai assisté lorsque j'étais avec X. »

L'officier, curieux et très probablement instruit de cette première découverte, le suivit et, à l'endroit que lui indiqua le mokhasni, il découvrit une grande quantité d'ossements analogues à ceux qui avaient été l'objet de l'attention de son ancien.

Le mokhasni ne s'était donc pas trompé et il avait découvert là un véritable cimetière de dinosaures qui avaient dû se réfugier là pour mourir ; une douzaine de ces animaux.

Cette initiative intelligente d'un auxiliaire illettré mérite d'être connue ; elle est significative de la parfaite communion de travail qui existait entre les officiers des Affaires Indigènes et leurs auxiliaires marocains ; elle est aussi très significative de la diversité des tâches auxquelles ces officiers étaient amenés à s'intéresser.

X....

---

## **RASSEMBLEMENT DU 8 MAI 1976 AU MÉMORIAL DE L'ARMÉE D'AFRIQUE A SAINT-RAPHAËL**

Le Mémorial à la Gloire de l'Armée d'Afrique, situé à Saint-Raphael (Var) a été inauguré comme nous l'avons signalé, le 15 Août 1975.

Le Comité du Mémorial de l'Armée d'Afrique (36, rue de la Bienfaisance PARIS 75008) organise le 8 Mai prochain, pour l'anniversaire de la victoire de 1945, un grand rassemblement autour de ce mémorial.

Le Colonel MONTJEAN (« Dar Mouji » avenue du Fournas 83700 Saint-Raphael, Tél. (94) 95.17.63 a accepté de représenter la Koumia au sein du comité d'organisation. Les membres de la Koumia qui désireraient participer à ce rassemblement sont instamment priés de se mettre en rapport avec le Colonel MONTJEAN qui leur donnera toutes indications utiles et le programme complet des manifestations.

Le Président de la Koumia souhaite une participation aussi nombreuse que possible à cette manifestation du souvenir, des membres de la Koumia qui ne pourraient pas se rendre à Pau à notre Assemblée Générale fixée au même jour. Il n'a malheureusement pas été possible d'éviter cette coïncidence de dates ; mais bien entendu, pour ceux qui peuvent faire le déplacement de Pau, le Président estime que l'Assemblée Générale de la Koumia doit primer le rassemblement de Saint-Raphaël.

# LA PENSÉE DE LYAUTEY

Homme d'étude et de réflexion avant d'être, comme il disait, « un animal d'action », LYAUTEY avait une **pensée**. Dans la mesure où elle nous intéresse comme anciens d'un Maroc qui fut son œuvre, nous attachons évidemment du prix à la connaître et à la faire connaître et, le cas échéant, à ce qu'elle ne soit ni cassée, ni déformée, ni sollicitée abusivement.

Garder sa mémoire, ce n'est pas seulement conserver les souvenirs rassemblés dans notre Musée de Montsoreau où il occupe la première place qui lui revient, c'est aussi et davantage encore conserver et préserver l'essentiel de lui-même, c'est-à-dire sa pensée. La respecter et au besoin la faire respecter telle qu'elle fut, telle qu'il l'a exprimée, et non pas telle que nous la voudrions pour la faire coller avec **nos** « opinions » ou **nos** préférences. Celles-ci ne sont pas en cause ici, il s'agit **uniquement** de rétablir, dans son exacte vérité une pensée de **LYAUTEY**. Et voici pourquoi.

Il y a quelques années, il s'est produit un **lapsus linguae** qui a complètement déformé et même inversé une pensée non secondaire de LYAUTEY qui, depuis, circule sous cette forme erronée, malgré que l'erreur ait été, en son temps, signalée à qui de droit. (par mes soins).

Il s'agissait d'une citation extraite d'un texte, bien connu de nous mais inédit, de LYAUTEY. Voici cette citation **erronée** :

« Ce n'est pas EN VAIN qu'ont été lancées à travers le monde les formules du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les idées d'émancipation et d'évolution dans le sens révolutionnaire ».

A mon grand étonnement, car j'y étais, telle est la phrase que le Président de la République attribua à LYAUTEY sur l'esplanade des Invalides dans le discours qu'il fit à l'occasion du transfert de ses cendres, le 10 Mai 1961.

Or, le Maréchal LYAUTEY avait écrit. Citation **exacte**. ceci :

« **Ce n'est pas IMPUNEMENT qu'ont été lancées à travers le monde les formules du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les idées d'émancipation et d'évolution dans le sens révolutionnaire** ». (1).

On voit la différence : « en vain » et « impunément » ne sont pas des mots interchangeable ; et LYAUTEY quand il voulait faire connaître sa pensée dans un document de cette importance, pesait ses mots et s'exprimait en termes propres. S'il a écrit « impunément », c'est qu'il a voulu dire **cela**, et non le **contraire**, en écrivant « en vain ». Or, les deux termes sont bien de sens **contraires**, et ne peuvent être pris l'un pour l'autre. On dit : Ce n'est pas **impunément** qu'on joue avec le feu, mais ce n'est pas **en vain** que les pompiers interviennent ». Et, dans un autre exemple, **on ne dit pas** : « Ce n'est pas en

(1) Instruction du 18 Novembre 1920.

vain qu'il a bu tant de whisky, mais ce n'est pas impunément qu'il a fait sa cure à Vichy». A ces exemples, on voit que en bon français, « impunément » signifie que l'objet qui suit est considéré comme nocif ou dangereux (le feu ou le whisky), tandis que « en vain » signifie que l'objet qui suit est considéré comme salutaire (les pompiers ou l'eau de Vichy). Autrement dit « impunément » et « en vain » sont de sens diamétralement opposés, aussi opposés que le sont une affirmation, un refus et une acceptation. En faisant dire à LYAUTEY « en vain » quand il avait dit « impunément », on lui fait dire OUI quand il avait dit NON, et noir quand il avait dit blanc. Entre les deux termes, il y a une différence radicale de signification et pas seulement une nuance. Simple constatation, à la portée de quiconque sait lire (2).

Il convient donc que ce lapsus présidentiel soit réparé ici, pour tous ceux qui s'intéressent encore avec un certain respect, avec le souci de ne pas les trahir, au personnage et à la pensée du Maréchal LYAUTEY, et qui attachent de l'importance ou même une valeur encore actuelle à son enseignement.

Le fait est que la phrase de LYAUTEY, avec l'adverbe « impunément » signifiait qu'il tenait pour funeste la propagation des « idées » en question « dans leur sens révolutionnaire », tandis que cette même phrase, avec la locution « en vain » introduite par un singulier lapsus, impliquait qu'il la tenait pour salutaire, bonne ; et c'était le contraire de sa pensée qui était diffusé, en cette circonstance solennelle, sur les ondes, dans la presse, partout.

De cette citation totalement erronée, inversée, on voit le parti que l'on a pu tirer que l'on a effectivement tiré et que l'on tire encore à l'occasion, pour faire avaliser par LYAUTEY, au nom d'idéologies qu'en réalité il détestait cordialement, les abandons et les reculades que l'on sait. Libre à chacun, bien sûr, d'avoir son « opinion » favorable ou défavorable sur ces idéologies et sur l'application qui en a été faite. Mais nul ne peut, sans forfaiture ou ignorance, faire dire à LYAUTEY le contraire de ce qu'il avait affirmé à ce sujet. Et cette citation erronée ayant encore été récemment exploitée, il est opportun et il est de notre devoir, par égard pour le Maréchal LYAUTEY et pour la bonne information de ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à lui, aux enseignements qu'il nous a laissés, de restituer ici, dans leur exacte vérité, ses paroles.

Il y a d'ailleurs d'autres textes de LYAUTEY par lesquels il nous fait clairement connaître sa position par rapport à ces idéologies, si nocives, à son sens, qu'il écrivait, comme on l'a vu, dans un document officiel daté de 1920, qu'on ne les a « pas lancées impunément à travers le monde ».

Voici quelques uns de ses textes qui prouvent surabondamment que c'est bien ainsi que doit être comprise la phrase de LYAUTEY en question. Qu'on en juge....

#### 2 Mars 1906 (d'Oran) :

« On ne joue pas impunément avec le feu.... A force d'escompter notre faiblesse et notre longanimité, les passions musulmanes se reprennent... et le jour où ils s'entendront, ce sera la traînée de poudre... Que l'on soit convaincu qu'une attitude passive, la moindre reculade, l'apparence de la timidité sont les moyens les plus sûrs d'attirer, de provoquer l'incident. Ces gens-là ne respectent que la force ». Choix de lettres. Armand Colin 1947).

#### 27 Septembre 1907 (Après le meurtre du Docteur MAUCHAMP à Marrakech, et l'assassinat d'ouvriers européens et l'insécurité à Casablanca)..

« ... qu'au premier incident ou massacre on me laisse faire et je presse sur Fès d'une façon définitive... ». (Choix de lettres).

(2) Nous ne pouvons que nous excuser d'avoir à faire une exégèse aussi primaire sur un texte qui, dans sa forme authentique, se passait de toute explication. Mais, à qui la faute ? Notre faute à nous serait de laisser trahir, sans mot dire, la pensée de LYAUTEY.

27 Janvier 1908 :

« Je vous assure qu'avec un fer de lance.... etc ».

16 Juin 1912 :

« El Hiba a reçu à Marrakech la pile majeure, et ici même (à Fès) l'effet est décisif. Mais dès qu'il y a du mahdisme en jeu, on n'est jamais au bout. Les fidèles restent ensorcelés ». (Choix de lettres).

« Je ne tiens aucun compte des sommations ou ultimatums des Ligues des Droits de l'Homme, d'où qu'ils viennent » (Les plus belles lettres » p. 140).

(Il est évident que LYAUTEY ne pouvait tenir un tel langage que parce qu'il était **convaincu** de servir une bonne cause et de combattre des maux, conviction qui ressort de tous ses écrits).

17 Juin 1895 :

« D'abord, Je regarde les principes de 89 comme théoriques, rigides, coupants, anti évolutifs au premier chef... ils sont la négation de cette incessante et souple transformation DANS LA TRADITION (souligné dans le texte) qui est la loi de la vie des sociétés... Il est permis de juger les principes et leurs conséquences. Or, ces principes contenaient en germes la théorie la plus oppressive de l'Etat » (Les plus belles lettres de LYAUTEY » Calman Lévy 1962).

Et le 8 mars 1925, il rappelait encore les « principes éternels » qui étaient les siens et qui commandaient « une résistance irréductible aux poussées révolutionnaires et aux utopies » (Les plus belles lettres de LYAUTEY p. 140).

Quand on a lu cela, on comprend qu'il ait fallu que par inadvertance ou intentionnellement, Dieu seul sait, une citation de LYAUTEY soit complètement truquée pour qu'on puisse le faire parler en idéologue jacobin, l'invoquer en faveur d'idées « révolutionnaires » ou d'un inconditionnel « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » (qui ennoblissait des capitulations qui avaient peut-être besoin de ce motif et de ce patronage pour paraître honorables et sages... on ne peut faire là que des hypothèses, mais nous sortirions de notre sujet qui est la **pensée de LYAUTEY**).

Que cette idéologie soit excellente, discutable ou mauvaise, **là n'est pas la question**, ne peut pas être la question dans ce bulletin. Il est seulement question, ici de montrer et de faire savoir que cela n'est pas du LYAUTEY, **absolument pas**, en aucune manière.

« **Requiescat in pace** », avons-nous coutume de dire pour nos morts.

Ayons au moins la charité de ne pas troubler la paix que nous souhaitons au Maréchal LYAUTEY en lui prêtant des idées qu'il n'a jamais eues, dont il n'a jamais parlé que pour en dire le plus grand mal. Encore faut-il, pour cela, l'avoir bien lu, ce que nous avons refait pour ceux de la Koumia qui, à tort ou à raison, ne sont pas totalement indifférents à ce genre de choses, lesquelles font partie des souvenirs dont elle a hérité et dont elle a la garde.

Rétablir dans sa vérité une pensée de LYAUTEY, ce n'est pas émettre une « opinion » et il n'y a pas là matière à polémique ; c'est constater un fait matériel et c'est simplement respecter, telle qu'elle EST la mémoire du plus grand de nos anciens du Maroc. Ni plus, ni moins.

Et honni soit qui mal y pense !

Gérôme de GANAY

# Carnet des Goums

## NAISSANCES

Le Général de SAINT BON et Madame sont heureux de faire part de la naissance de Christophe de VORGES, leur petit-fils, le 24 Octobre 1975.

Le Chef de Bataillon et Madame Jean FOURNIER ont la joie de faire part de la naissance de leur petite-fille Isabelle au foyer de leur fils Michel, le 2 Janvier 1976.

La Koumia est heureuse d'adresser ses félicitations aux parents et grands-parents et ses souhaits aux nouveaux-nés.

## MARIAGE

Le Général d'Armée BETHOUART et Madame, le Général Jean MARCHAL et Madame nous ont fait part du Mariage de M. Jean-François MARCHAL, leur petit-fils et fils, avec Mlle Florence NAVILLE, le 28 Février 1976 en l'Eglise Saint Jacques de Mougins.

Nous adressons nos meilleurs vœux aux nouveaux époux et nos compliments à leurs familles.

## DÉCÈS

● Robert HOSTEIN, Capitaine de réserve, Villa Minh Oi à Bodart (Pyrénées Atlantiques) est décédé le 17 Février à la suite d'une intervention chirurgicale. Ses obsèques ont eu lieu à Bayonne le 20 Février et l'inhumation à Cap Breton.

La Koumia et les anciens de la Légion Etrangère étaient représentés par des délégations qui ont offert, chacune, une gerbe.

● Nous avons appris tardivement le décès du Colonel Pierre SABAROTS, Commandeur de la Légion d'Honneur, survenu le 29 Août 1975, dans sa 80<sup>e</sup> année. Les obsèques ont eu lieu dans la cathédrale d'Antibes, le 2 septembre. Dans l'assistance, notre ami Louis EUZIERE a noté la présence du Commandant MERCIER, du Capitaine LE ROL, du Colonel BATAILLE, beau-frère du regretté Commandant Georges CROCHARD, qui était un ami du défunt.

Le Colonel SABAROTS, cavalier, avait surtout servi aux Spahis, mais il avait fait un temps aux A.I. du Maroc en 1926-27 et il commanda le 5<sup>e</sup> Goum à Boumia.

● Le Commandant HUOT, ancien des Goums, Maire de Buffly (Hte-Savoie), nous a appris la mort subite, le 5 Décembre 1975, de Madame Michel BOUIS, veuve du vice-président d'honneur de la Koumia, décédé accidentellement en 1972.

● C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons reçu une bien triste nouvelle : le décès de Monsieur Jacques BAUD, dans sa 27<sup>e</sup> année, jeune marié, père d'une petite fille. Il était le fils du Commandant BAUD, chef du Bureau d'Immouzer des Marmoucha, qui fut tué lors de l'attaque du poste en 1955. Les obsèques ont eu lieu le 13 Février en l'Eglise N.-D. de la Salette à Paris 15<sup>e</sup>.

● Par une lettre du Colonel DUPAS, nous avons appris le décès de Monsieur Guy de ROSEMONT, survenu le 28 Janvier. Il avait fait la guerre de 14-18 et c'était un ancien du 2<sup>e</sup> G.T.M. Il avait été maire de Beaufort en Vallée en Anjou et Conseiller Général. Les obsèques ont eu lieu le 31 Janvier en l'Eglise de Beaufort en Vallée.

● Madame ROUSSELLE nous a fait part le 25 février, du décès de son époux Robert ROUSSELLE, ancien adjudant des Goums. Il avait fait au 3<sup>e</sup> Tabor, 101<sup>e</sup> Goum, les campagnes de Tunisie, d'Italie et de France. (74, rue Notre-Dame - 30000 NIMES).

● Le 23 Février 1976, à Neuilly, est décédé Monsieur Jean FINES, Officier de la Légion d'Honneur. Ancien Contrôleur Civil au Maroc, il avait terminé sa carrière comme Ambassadeur de France à Freetown (Sierra Léone).

Pendant la guerre, il avait rejoint comme volontaire le 2<sup>e</sup> G.T.M. où il avait obtenu le grade d'adjudant.

Il avait fait partie du Conseil d'Administration de la Koumia, dont il était un membre fidèle. Il avait beaucoup d'amis parmi les anciens des A.I. et des Goums. Le Général GUILLAUME l'appréciait particulièrement et l'avait choisi comme collaborateur à Rabat à la Direction des Affaires Politiques.

Ses obsèques ont eu lieu au Temple de l'Eglise Réformée de Neuilly, le 26 Février. Madame GUILLAUME était présente, ainsi que le Général LEBLANC, le Général PARTIOT, le Général de SAINT-BON, le Colonel de GANAY, le Colonel JOUIN, Maître REVEILLAUD, M. HUCHARD.

● Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès du Lt.-Colonel Robert EFFROY. Il était retiré dans la Vienne, 59, Route de Saint Georges à Chasseneuil. Ses obsèques ont eu lieu à Chasseneuil, le 19 Février, dans la stricte intimité, selon sa volonté.

La Koumia présente aux familles cruellement éprouvées ses plus sincères condoléances.

## COTISATIONS

Dès le début de l'année 1976, très nombreux sont les adhérents qui ont déjà adressé leur cotisation, très souvent augmentée d'un don pour l'Entraide Koumia. Nous les remercions de leur ponctualité et de leur générosité. La liste des donateurs ne sera publiée que dans le prochain bulletin.

## Avis Divers

### **COURRIER**

**Recommandation importante :**

**Nos adhérents sont instamment priés d'adresser au**

**SECRETARIAT DE LA KOUMIA**

**et non au Président ou au Secrétaire Général et jamais dans une lettre personnelle toute correspondance dont l'objet est administratif : cotisation, changement d'adresse, commande d'insignes ou brochures, demande de renseignements, etc..**

Notre camarade PERNOUX se tient à la disposition de tous les amateurs pour leur communiquer une excellente recette :

**ESCARGOTS A LA « TAZA »**

### **Disque Souvenir du 30<sup>e</sup> Anniversaire « Rhin et Danube »**

5 - 5 bis rue de Thionville - 59000 - LILLE (Tél. 51-50-04).

#### **Bulletin de souscription :**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Fonction « Rhin et Danube » :

Retient \_\_\_\_\_ exemplaires du Disque Souvenir du 30<sup>e</sup> Anniversaire de l'épopée Rhin et Danube au prix de 35 F l'exemplaire. (Franco-port pour commandes groupées supérieures ou égales à 10 disques).

Il s'engage à régler la somme de 35 F l'exemplaire, soit un total de \_\_\_\_\_ F. lorsque cette somme lui sera réclamée par « Bon de Commande » précédant la livraison des disques.

Le :

Signature :

Bulletin à retourner à « Disque Souvenir Rhin-et-Danube » 5, rue de Thionville  
59000 LILLE. (Tél. : 51-50-04).

## **LYAUTEY ÉCRIVAIN**

(1854 - 1934)

par **André LE REVEREND**

Maître de Conférences à la Faculté des Lettres d'Avignon

Préface de Jean GUITTON de l'Académie française

Voici la présentation de cet ouvrage par l'éditeur :

L'auteur n'a pas voulu, après beaucoup d'autres, retracer la courbe de l'existence prodigieuse de LYAUTEY, ni dresser un bilan de son œuvre coloniale. Son dessein est tout autre. C'est à la découverte de l'écrivain qu'il convie essentiellement le lecteur. En scrutant les mots, les images et les rythmes de LYAUTEY, l'auteur fait jaillir peu à peu les lignes de force de ce tempérament, à la fois explosif et prudent, de cette imagination, rapide et puissante, de ce cœur tendre et chaleureux, de cette volonté d'acier. Il démonte les ressorts secrets de cette personnalité hors série dans tous les domaines (amitié, amour, foi, armée, art, politique), aidé en cela par de nombreux textes inédits d'un grand intérêt (Journal intime, correspondance, souvenirs).

Allant de l'écrivain et de l'artiste à l'homme et au chef, l'auteur découvre le désir d'ascension de l'adolescent, sa hantise de la chute, aggravée par l'accident qui paralysa sa jeunesse, son aversion pour toutes les entraves, sa volonté de briser toutes les inerties et tous les préjugés. Passionné d'absolu, il fait prévaloir l'Idée sur la Forme et l'Esprit sur la lettre, partout où son génie s'exerce. Lorsque, à 40 ans, il se lance dans l'action, on suit avec passion la prise de contact de cet intellectuel avec les terres d'outremer et l'on discerne à quelle hauteur il élève la conception du Protectorat. Réfléchissant au rôle du chef dans toute entreprise, il dessine les différents visages et il invente « l'esprit d'équipe », où s'équilibrent autorité et liberté. Mais son style personnel d'aristocrate imprègne son action et son langage de colorations originales. On sent, à lire ces pages, que la rencontre de LYAUTEY et du Maroc fut une réussite de l'Histoire : séduit par ce pays et par ce peuple, très conscient de la séduction qu'il exerce à son tour, il l'explique par son ascendance « royale ». Justification révélatrice ! Par la richesse de sa documentation, la sûreté de sa méthode et l'agrément de sa lecture, ce livre renouvelle l'intérêt que les historiens ont toujours attaché à la personnalité de LYAUTEY.

- **Prix de la souscription : 50 F - Franco : 58 F.**  
aux Editions ORPHYS, 10 rue de Nesle - 75006 PARIS.  
Après souscription le prix sera porté à 68 F.

### **Errata - Bulletin N° 63 :**

- Page 1 « Vœux du Président », 3<sup>e</sup> alinéa :  
Au lieu de « le dynamisme des sections régionales nous assure... »  
lire « ...nous RASSURE ».
- Page 25, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> ligne :  
Une coquille a déplacé le membre de phrase :  
« Dans un tout autre esprit ».  
Il faut lire (11<sup>e</sup> ligne) : « ILS ONT FAIT TOUT AUTRE CHOSE DANS UN  
TOUT AUTRE ESPRIT pour inspirer... ».

# LOIS ET DÉCRETS

---

## **La mention « Mort pour la France » et l'attestation « Mort en service commandé »**

La mention « Mort pour la France » peut être attribuée aux militaires tués à l'ennemi ou décédés des suites de blessures reçues ou de maladies contractées en service en temps de guerre, ou en Afrique du Nord au cours des opérations de maintien de l'ordre.

Ces dispositions résultent de l'article L 488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, complété par l'article 21 de la loi N° 55-356 du 3 avril 1955.

Par contre, l'attribution de cette mention est impossible si le décès du militaire survient par suite d'une maladie contractée, par exemple en 1949, et imputable à un service accompli, par conséquent « hors guerre ».

L'attestation « Mort en Service commandé » est prévue par le décret 67-104 du 8 février 1967, portant application de l'article 17 de la loi N° 65-550 du 9 juillet 1965. Cette attestation ne peut être délivrée que lorsque la maladie, cause du décès, est reconnue imputable au service, par présomption, ou aggravée par le fait ou à l'occasion du service, en temps de guerre ou en période de maintien de l'ordre.

---

SECRETARIAT D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS

DIRECTION DES PENSIONS

### **Circulaire N° 621 A du 19 Août 1975**

**relative au relèvement, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 1975, de la valeur du point d'indice servant à déterminer le montant des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et de la retraite du combattant.**

En application des dispositions du décret N° 75-593 du 7 juillet 1975 portant majoration des rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat, le traitement afférent à l'indice majoré 189 a été fixé à 18.148 F à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1975. (1)

En conséquence, un décret qui paraîtra prochainement au Journal Officiel porte la valeur du point d'indice de pension, tel qu'il est défini par l'article L 8 bis du code, à :

**18,15 F à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 1975**

Pour le Secrétaire d'Etat  
aux Anciens Combattants  
Le Directeur des Pensions

---

(1) L'indice majoré 189 remplace, à compter de cette même date du 1<sup>er</sup> Juillet 1975 l'indice majoré 184 applicable depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1975.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE

Paris, le 29 Septembre 1975

Le Directeur Général de l'Office National  
à Messieurs les Préfets

(Services Départementaux de l'Office National  
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

à Messieurs les Directeurs des Maisons de Retraite de l'Office National

**Objet : Admission, avec leur mari, dans les Maisons de  
Retraite de l'Office National des épouses des Anciens  
Combattants et Victimes de Guerre.**

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à une délibération du Conseil d'Administration de l'Office National en date du 26 Juin 1975, les épouses des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, non ressortissantes de l'Etablissement Public, pourront néanmoins, à titre exceptionnel et sous réserve qu'elles remplissent par ailleurs les conditions prescrites par l'instruction N° 2705 du 19 Avril 1966, être admises, **avec leur mari**, dans les Maisons de Retraite de l'Office National qui sont organisées pour recevoir des couples (Le Theil-de-Bretagne, Barbazan, Beaucueil, Carignan, La Pomme, Thiais, Montpellier, Ville-Lebrun, Villiers-le-Sec).

En cas de décès du mari, l'épouse pourra, si elle en fait la demande, être autorisée à demeurer au Foyer (1)

Dans la circonstance, chacun des époux sera considéré comme disposant à titre personnel, d'une part de ressource égale à la moitié des ressources globales du ménage.

L'ancien combattant verra sa contribution personnelle calculée suivant la règle habituelle (prélèvement des 3/4 de sa part de ressources).

Son épouse devra :

- soit être en mesure de régler la **totalité de ses frais** sur sa part de ressources,
- soit avoir obtenu de l'**Aide Sociale**, préalablement à son admission, une prise en charge de la somme restant due après prélèvement de 90% de sa part des ressources.

Dans l'immédiat, à titre provisoire et en attendant la conclusion des démarches qui vont être engagées auprès des services compétents en vue de l'agrément des établissements au titre de l'Aide Sociale, ne **pourront être inscrits et transmis aux Foyers** que les dossiers des couples disposant en **propre** de ressources suffisantes pour garantir le paiement **intégral** du prix de journée tant du vivant des deux époux qu'en cas du décès du conjoint ressortissant (2).

J. PERNET

(1) Ces dispositions sont également applicables lorsque le conjoint non ressortissant est le mari.

(2) Dans cette dernière hypothèse le problème de ressources ne se posera pas chaque fois que le décès du mari aura ouvert à son épouse le droit à une pension de reversion (article L 43 du Code) et, de ce fait, à la qualité de ressortissante de l'Office National.

## SECRETARIAT D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 29 Septembre 1975

## LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL

à Messieurs les Préfets

(Service Départementaux de l'Office National  
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

à Messieurs les Directeurs

des Maisons de Retraite de l'Office National

**Objet: Maisons de Retraite de l'Office National.  
Mixité.**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le fait que les Maisons de Retraite ci-après :

- |                        |                |
|------------------------|----------------|
| — LE THEIL-DE-BRETAGNE | — CARIGNAN     |
| — BARBAZAN             | — THIAIS       |
| — LA POMME             | — VILLE-LEBRUN |

sont désormais indifféremment ouvertes aux **hommes** et aux **femmes ressortissantes de l'Office National**.

Il vous appartiendra de donner à cette disposition, par tous les moyens habituels, la diffusion nécessaire.

J. PERNET

## SECRETARIAT D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 29 Septembre 1975

## LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL

à Messieurs les Préfets

(Service Départementaux de l'Office National  
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

à Messieurs les Directeurs

des Maisons de Retraite de l'Office National

**Objet: Admission dans les Maisons de Retraite de  
l'Office National des Pupilles de la Nation et  
Orphelins de Guerre.**

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à une délibération du Conseil d'Administration de l'Office National en date du 26 Juin 1975, les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre, justiciables d'un hébergement en Maison de Retraite, pourront être admis dans les Foyers de l'Office National.

Vous pourrez donc, désormais, adresser aux établissements concernés les dossiers des intéressés constitués dans les conditions prévues par l'instruction n° 2705 du 19 avril 1966.

**AVIS**

A la suite de la clôture des opérations de fusion, le nouveau Groupe

# **RHIN ET MOSELLE - ASSURANCES FRANÇAISES**

se compose désormais des sociétés suivantes :

## **RHIN ET MOSELLE-ASSURANCES FRANÇAISES**

Compagnie Générale d'Assurances et de Réassurances

Capital social : F 34 280 000

R.C. Strasbourg B 548 501 667

## **RHIN ET MOSELLE-ASSURANCES FRANÇAISES**

Compagnie d'Assurances sur la Vie

Capital social : F 10 000 000

R.C. Strasbourg B 302 363 841

Siège social et Direction Générale

1, rue des Arquebusiers

**67000 STRASBOURG**

Adresse postale : **BP 52 R 2 67002 STRASBOURG CEDEX**

Téléphone : 32-48-60 (14 lignes groupées)

Télex : RHIMAFS 890.332 F

### **Délégation de Charbonnières**

78, route de Paris - 69260 CHARBONNIERES

Téléphone : 34-38-38

Télex : THIMAFL 330.353 F

### **Bureau de PARIS**

50, rue Taitbout - 75009 PARIS

Téléphone : 280.62.95

La Direction

## **MÉDAILLE DES GOUMS ET DU MUSÉE DE MONTSOREAU**

Cette superbe médaille a été réalisée par les Ateliers de l'Administration des Monnaies et Médailles, sur la demande du Général SPILLMANN. Elle est signée R. PEPIN. Elle est éditée en argent et en bronze. Elle est en vente à la Monnaie de Paris, 11, quai Conti - 75006 PARIS ou dans les Trésoreries Générales.

**PRIX DE VENTE (TTC et franco) :**

- **528 Francs pour le modèle en argent.**
- **71 Francs pour le modèle en bronze.**

Le Secrétariat de la Koumia ne se charge pas de recevoir les commandes. Nous rappelons que la Monnaie a également édité une Médaille du Général GUILLAUME qui est en vente aux mêmes conditions.

Paiement par chèque à Monsieur l'Agent Comptable des Monnaies et Médailles (C.C.P. PARIS 9063-38).



# RHIN ET MOSELLE ASSURANCES FRANÇAISES

le plus "koumia" des groupes de  
compagnies d'assurances

**Maurice DUBARRY**

Sous-Directeur

78, Route de Paris  
69260 LYON-CHARBONNIERES

**André FEAUGAS**

Inspecteur Général

Château "LE MEJEAN"  
PESSAC-SUR-DORDOGNE  
33890 GENSAC

**Pierre SALANIE**

Agent Général

Le Haut de la Côte  
46220 PRAYSSAC

**Henry ALBY**

Inspecteur Principal

128/D 3 Résidence Beaulieu  
84, Avenue de Muret  
31300 TOULOUSE

**Renaud ESPEISSE**

Sous-Directeur

1, Rue des Arquebusiers  
67000 STRASBOURG

**Michel LEONET**

Président Directeur Général  
Rhin et Moselle - Assurances Françaises

1, Rue des Arquebusiers  
67000 STRASBOURG

78, Route de Paris  
69260 LYON-CHARBONNIÈRES

50, rue Taitbout  
75009 PARIS

*Adresses des*  
**ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS**  
*chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL*

<p><b>UNION - SÉCURITÉ</b>    13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4°          Téléphone : 887-2186 + 3022    M. LESAING - Directeur</p> <p style="text-align: center;">CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES          GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...</p> <hr/> <p style="text-align: center;">FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES</p>	
<p style="text-align: center;"><b>P. et J. OXENAAR</b>  <b>PHOTOGRAVEURS</b></p> <p style="text-align: center;">73, Bd de Clichy - PARIS 9°</p>	<p style="text-align: center;"><b>RESTAURANT</b>  <b>« LES TROIS CANARDS »</b></p> <p style="text-align: center;">2, RUE DELILLE - 06 NICE</p> <p style="text-align: center;">ESPAGNET - PROPRIÉTAIRE</p>
<p style="text-align: center;"><u>Si vous êtes de passage à GRENOBLE...</u></p> <p style="text-align: center;"><b>L'HOTEL RESTAURANT</b>  <i>"Les Oiseaux" ***A</i></p> <p style="text-align: center;">22 Chambres — Entièrement neuf  <b>à CLAIEX</b> 8 km au Sud de Grenoble - RN 75 (Nice)          Réservation : <b>TÉL. (76) 98-07-74</b></p> <p style="text-align: center;"><i>recevra avec plaisir tous les anciens          Goumiers et leurs familles</i>          Remise spéciale</p> <p style="text-align: center;"><i>Calmes total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc,          Parking privé, Garage, Piscine.</i></p> <p style="text-align: center;">Un Hôtel où l'on dort bien...          Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)</p>	<p style="text-align: center;"><b>DORURE SUR BOIS - DÉCORATION</b></p> <p style="text-align: center;">Églises - Bâtiments - Meubles          Boiseries - Restauration de Pièces          Anciennes - Polychromies - Laques          Patines</p> <p style="text-align: center;"><b>J. E. ROZES et R. BOURDIEU</b>          25, Rue du Maquis de Sombrun          65 - TARBES — Tél. : 93-10-04</p>
<p style="text-align: center;"><b>Éditions A. V.</b>  <b>Directeur André MARDINI</b></p> <p style="text-align: center;">Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels          Breloques - Médailles - Coupes</p> <p style="text-align: center;">172, Rue du Temple - PARIS 3°</p>	<p style="text-align: center;"><b>Laure Flye Sainte-Marie</b>  <b>ORTHOPHONISTE</b></p> <p style="text-align: center;">Rééducation du langage parlé et écrit</p> <p style="text-align: center;">9, rue François-Villon    Tél. :          75015 PARIS    828.56.18</p>
<p style="text-align: center;"><b>Philippe Poulin</b>          MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE          Diplômé d'état          Agrégé de la Sécurité Sociale</p> <p style="text-align: center;">160, Grande Rue - 92 / SÈVRES          (S.-&amp;-O.)    Tél. 626-19-49</p>	<p style="text-align: center;"><b>camping - caravaning</b>  <b>"L'AMANDIER"</b></p> <p style="text-align: center;">GIGORS 04250 LA MOTTE DU CAIRE</p>
<p><i>Passez vos prochaines vacances          dans le site merveilleux des ALPES          (300 jours de soleil par an)</i></p> <p style="text-align: center;"><b>chez Jean LOISEAU</b></p> <p><input type="checkbox"/> Remise de 10 % aux membres de la Koumia</p>	
<p style="text-align: center;"><i>Amateurs de bons Vins...</i></p> <p style="text-align: center;">● Adressez-vous au <b>Commandant LAVOIGNAT</b>  <b>84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Vins issus directement de la propriété</i>    <b>PRIX KOUMIA</b></p>	